**Loi, grâce et relations :**

**trois niveaux de relation selon le théologien José Reding**

Trois niveaux de relation peuvent être envisagés. Soit, du pire au meilleur :

* la relation *maître-esclave* (arbitraire) où le maître exploite et impose ses diktats à l’esclave apeuré (tant que l’esclave a peur de la mort que peut donner le maître, il est sous sa coupe).
* la relation *contractuelle* (*donnant-donnant*) où un rapport de force permet de devenir partenaires dans le respect de règles négociées : il faut un tiers que craignent les parties (juge et forces de l’ordre, État) pour garantir leur exécution. La loi protège la partie la plus faible.
* la *relation de grâce*, amicale (*gratuite*) : relation aimante d’alliance et de réciprocité bienveillante. La loi n’est plus nécessaire parce que la crainte n’est plus la crainte de l’autre, mais la crainte de faire du mal à l’autre.

Ne croyons pas trop vite que la loi n’est plus utile parce que l’amour marque la relation :

* Une dégradation de la relation de grâce est toujours possible : si la relation se dégrade, la loi protègera la partie faible
* Nous voulons être bienveillants, mais sommes bien souvent dans l’ignorance du bien : la loi a une valeur pédagogique. Elle peut nous indiquer le bien. Encore faut-il la comprendre et l’interpréter avec justesse. Encore faut-il que la loi soit une loi ajustée au bien.

Cette grille d’analyse a été proposée par le théologien José Reding. Elle est proposée, de façon plus détaillée ci-après, en deux variantes.

La première peut éclairer notre interrogation sur la fonction de la loi (éventuellement la question de son dépassement).

La seconde nous amène plutôt à réfléchir sur la relation à Dieu (et sur la relation de Dieu à l’homme).